

Monsieur Paul PIEREN

enlevé subitement dans sa 65e année à l'affection des siens.

En laissant dans la peine:

Son épouse Lucienne **Béguin Pieren**, sa fille Corinne **Tâche**, son beau-fils Raphaël et son petit-fils Nathan; ainsi que sa très grande famille et nombreux amis.

La cérémonie funèbre sera célébrée au temple de Clarens le mardi 29 octobre à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.